

# La Rochelle Agglo



Au Novotel des Parcs, les ordures de l'hôtel s'accumulent désormais pendant une semaine. Un spectacle qui désole son directeur Karim Laouamen. PHOTO PASCAL COUILLAUD



## LE PIÉTON

Critique souvent les automobilistes peu respectueux des marcheurs ou des cyclistes. Aujourd'hui, une fois n'est pas coutume, il veut féliciter ce conducteur qui, hier en début d'après-midi, du côté de Tasdon, a très longuement attendu, pour laisser traverser un cycliste, que la file des voitures arrivant en sens inverse se tarisse. Et elle était longue, cette file ! Et le cycliste faisait même signe au conducteur de passer sans attendre davantage ! Mais rien n'y fit. L'automobiliste en question avait décidé d'être patient et courtois, et rien ne le fit changer d'avis. En voilà un qui a bien compris que rien ne sert de courir. Merci, Monsieur !

# Les poubelles débordent, la coupe est pleine

**ORDURES MÉNAGÈRES** Le Novotel des Parcs, comptant 94 chambres, ne bénéficie plus que d'une collecte par semaine au lieu de deux. Injouable en période estivale, selon son directeur

AGNÈS LANOËLLE  
a.lanoelle@sudouest.fr

En dix-sept ans à la tête du Novotel des Parcs, Karim Laouamen n'avait jamais vu ça. Depuis le début de l'année, les poubelles de son établissement, qui compte 94 chambres et peut accueillir jusqu'à 250 clients par jour en été, s'accumulent un peu plus chaque jour. La conséquence du nouveau mode de ramassage des ordures ménagères mis en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier sur le territoire de la Communauté d'agglomération rochelaise. Une réforme qui a eu pour effet de réduire le nombre de passages de deux à un hebdomadaire. Et l'hôtel, situé avenue Porte neuve, n'a pas la même chance que le centre historique qui, lui, continue de bénéficier de quatre à sept rotations hebdo.

Pour Karim Laouamen, la coupe est pleine. Il vient d'écrire au service gestion et prévention des déchets de la CdA et à l'adjoint écologiste Jean-Marc Soubeste pour leur faire part de son exaspération. « Hôtelier et restaurateur, je suis confronté à un vrai problème de salubrité. Les déchets s'entassent, les rats arrivent, ce qui n'est pas prévu dans un quatre étoiles », écrit-il avec une pointe d'ironie.

### Calculatrice

Et il n'ose même pas imaginer ce que cela va être dans quelques semaines, en plein cœur de l'été. « Une

seule collecte hebdomadaire, c'est injouable », assure le directeur en nous entraînant à l'arrière des cuisines. Déjà, des dizaines de sacs noirs s'entassent. Les six bacs bleus de 650 litres ne suffisent pas visiblement pas à absorber les déchets de l'hôtel. Et tout ce qui déborde n'est plus ramassé, déplore Karim Laouamen. Ce qui était autrefois toléré ne l'est plus. Excédé, Karim Laouamen a sorti sa calculatrice.

Les six bacs bleus de 650 litres ne suffisent pas visiblement pas

En 2016, il a payé 8 550 euros de redevances pour la collecte des ordures ménagères. Et s'étonne de payer toujours la même somme pour un service divisé par deux.

« Quand on fait du business, on génère des déchets. Mais quand on fait du chiffre d'affaires, c'est aussi la Ville qui en fait. Nos clients consomment. Il y a quelque chose d'illogique dans le système », regrette le directeur, qui a reversé 83 000 euros de taxes de séjour à la Ville l'an passé.

Karim Laouamen reconnaît à demi-mot que l'établissement, qui appartient au groupe Accor, n'est pas encore un modèle en matière de tri

et de recyclage. L'hôtel-restaurant génère beaucoup d'emballages, de bouteilles plastiques. Et que dire du gaspillage au petit-déjeuner. Face à une situation qui le mettrait devant le fait accompli, l'hôtelier a donc décidé de trouver des solutions tout seul. Il vient d'adhérer au réseau Biotop 17 pour s'équiper d'un compacteur de bouteilles plastiques.

### Un deuxième prestataire ?

Le projet est en cours. Mais surtout, il pense sérieusement à faire appel à un deuxième prestataire, à ses frais. Pour David Caron, vice-président en charge de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets à la Communauté d'agglomération, la situation n'a rien de scandaleux.

« Dans ordures ménagères, il y a un ménage. Nous avons accepté de collecter les ordures des professionnels jusqu'à un certain volume. Si ceux-ci dépassent le volume, ils doivent faire appel à un autre prestataire. Si on devait mettre en place une taxe au poids ou à la levée, les professionnels seraient bien embarrassés et paieraient plus cher. La CdA a fait le choix de mettre tout le monde sur un même pied d'égalité et de rester sur une enveloppe constante, alors que certaines problématiques nous coûtent plus cher », assure l' élu communautaire. Enfin, il rappelle que les professionnels peuvent faire appel à des agents de la CdA pour les accompagner dans leur démarche de tri et de recyclage.

## Un nouveau dossier sensible

Le nouveau calendrier de ramassage des ordures va-t-il devenir un dossier sensible ? Toujours est-il qu'il fait beaucoup réagir. Pas une semaine ne passe sans qu'un riverain ne nous fasse parvenir un message avec photos pour râler contre des poubelles sorties trop tôt ou trop tard dans la rue. Au point qu'on ne sait plus bien ce qui cloche : indiscipline des Rochelais, mauvaise volonté de leur part pour se plier à un nouveau dispositif, communication tardive de la Ville ? Une chose est sûre : bousculer les habitudes ne se fait pas sans heurts ni polémique. Ça ne vous rappelle rien ?

A. L.



Un de nos lecteurs a pris cette photo ce week-end, rue du Brave Rondeau. DR

**AUDITION CONSEIL**  
**ACOUSTIQUE REY LA ROCHELLE**

→ 36, bd André-Sautel  
05 46 07 13 45 **Parking privé**  
lundi au vendredi 9 h - 12 h et 14 h - 18 h 30

→ 1, rue Fleuriau  
05 46 41 21 96 **centre-ville**  
mardi au samedi 9 h - 12 h et 14 h - 18 h 30

**LE BOIS-PLAGE-EN-RÉ**

→ 18, rue de l'Église  
centre médical Le Clos-Marin  
05 46 68 50 10  
mardi au vendredi 9 h - 12 h 15 et 14 h - 18 h 15

*A votre écoute depuis plus de 40 ans sur La Rochelle*

64833600 - JEB

### AGENDA

#### AUJOURD'HUI

**Bus de mer.** Premier départ à 14 h en direction des Minimes et à 14 h 30 en direction du Vieux Port.

**Formations.** Forum sur les métiers et les formations du CAP à Bac +5 avec le Conseil régional, de 13 h à 17 h, à la salle des fêtes de Villeneuve-les-Salines.

**Animation.** « Les vraies richesses », lecture publique du texte de Jean Giono, par Véronique Descamps et Thomas Rossetto, à 18 h au bar Aïôn, 41 rue de la Scierie. Renseignements au 09 72 47 87 05.

**Conférence.** « Le siège de l'île de Ré en 1627, illustré par la gravure de Jacques Callot », par Julie Dumoulin à 17 h à la bibliothèque du Muséum, entrée par la grille du jardin des Plantes.

**Contes.** « P'tites histoires pour p'tites z'oreilles », des histoires à partager, des livres à déguster, à savourer, des comptines à écouter. Pour les petits de 0 à 3 ans, à 10 h 30 à la médiathèque de Villeneuve-les-Salines, place du 14 Juillet. Pour les enfants de 3 à 6 ans, à 16 h à la médiathèque de Mireuil, 28 place de l'Europe.